



## POURQUOI LA PHARMACIE PASSE A L'OFFENSIVE ?

- La négociation pour la convention pharmaceutique est retardée, **le cadre économique reste flou et contradictoire** entre le soutien de la ministre de la santé au financement pluriannuel de la réforme de l'officine et ceux qui veulent continuer à nous ponctionner.
- En décembre 2016, le Comité économique des produits de santé (CEPS) a décidé d'appliquer une baisse des prix des princeps et génériques au 1 février 2017, afin d'obtenir 225 millions € d'économies supplémentaires, **dont 123 millions € payés par l'officine.**
- Entre 2014 et 2016, nous avons déjà **perdu 3,3% de rémunération**, suite à une réforme de la marge à la boîte, signée par l'Assurance maladie et un seul syndicat. Nous dénonçons et empêcherons dans la future négociation « cette politique du moins pire », qui ne serait acceptée par aucune autre profession de santé.
- Nous avons besoin d'identifier clairement notre enveloppe de rémunération et de **la faire évoluer en fonction des objectifs de santé et de l'organisation du système de soins.** Nous ne sommes pas un coût de distribution, mais une profession de santé de proximité, spécialiste du médicament, garante du bon usage, de l'observance et de la sécurité pour tous les patients.

Les 4200 pharmaciens ayant répondu au sondage en septembre dernier ont voté à 90% pour un contrat pluriannuel préalable à la négociation, ce que l'USPO et la FSPF ont notifié, au ministère de la santé et au directeur de l'Assurance maladie, dans un courrier commun.

**L'avis des pharmaciens doit être respecté pour démarrer les négociations.**

**Nous souhaitons que l'action du 26 janvier, qui rassemble déjà l'ensemble des groupements et l'USPO, unisse toute la profession et les étudiants afin de montrer notre détermination.**

**Personne ne doit choisir le camp de la division !**

- Il faut ouvrir le **chantier de simplification des règles de prescription et de dispensation** et autoriser le pharmacien à assurer la continuité des soins sans risque financier. **Les confrères sont harcelés par des tracasseries administratives** avec des récupérations sur leur tiers payant, pris en otage entre des médecins débordés, qui ne peuvent plus respecter des règles de prescriptions dépassées, et les patients qui ne doivent pas arrêter leur traitement.
- L'ordonnance sur les transferts d'officine, qui prévoit de **réintroduire la voie dérogatoire**, synonyme de toutes les dérives, sera arbitrée fin janvier. M. Montebourg serait-il de retour ?
- Un laboratoire pharmaceutique propose de diffuser, avec remboursement, les nouveaux dispositifs d'autocontrôle du diabète directement au patient, en court-circuitant l'officine. Malgré les demandes de l'USPO depuis le mois de juin, le ministère, l'Assurance maladie et le CEPS n'ont pas encore pris position contre cette stratégie industrielle.

**Notre profession n'a jamais été aussi bafouée**

**NOUS DEVONS MONTRER TOUTE NOTRE DETERMINATION PAR NOTRE MOBILISATION  
LE JEUDI 26 JANVIER DANS TOUS LES DEPARTEMENTS**

Nous souhaitons pour 2017 une profession rassemblée et mobilisée pour engager une véritable négociation et préparer l'avenir de nos officines et l'évolution de notre métier.

Gilles Bonnefond, Président USPO